

Conventionnement « ENT école » et mise en place de l'accès aux ressources numériques (GAR) depuis l'ENT

Notice de conventionnement - Version 1.0

Ce document présente la démarche de conventionnement pour les collectivités et un tutoriel concernant l'obtention de cette convention par la plateforme **Démarches Simplifiées**.

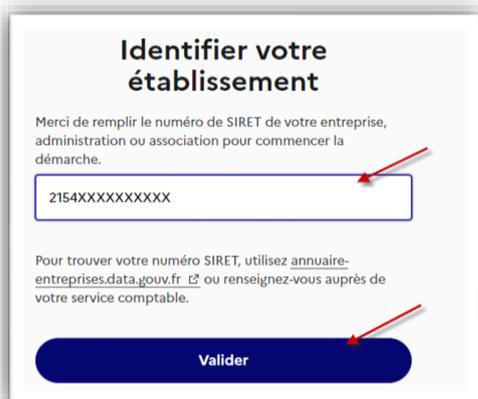
Création et édition de la convention :

1. La collectivité s'identifie grâce à son SIRET, désigne le signataire de la convention, choisit les écoles ENT de son périmètre, et désigne un référent ville (facultatif).
2. La partie « 4 » du formulaire prévoit la signature dématérialisée de la convention par simple coche de la case et validation du formulaire.
3. En fin de parcours de création, la collectivité pourra télécharger la convention et la conserver.
4. Après établissement de la convention, l'académie se chargera du passage de l'information vers l'éditeur via l'annuaire fédérateur (AAF), pour que les élèves des écoles puissent bénéficier de l'accès aux ressources par le **MédiaCentre**.

Création de la convention en signature dématérialisée par la collectivité

1. Après avoir lu la page d'accueil, cliquer sur « **Commencer la démarche** »

2. Indiquer le numéro SIRET de la collectivité puis
«**Valider** »



Identifier votre établissement

Merci de remplir le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche.

2154XXXXXXXX

Pour trouver votre numéro SIRET, utilisez annuaire-entreprises.data.gouv.fr ou renseignez-vous auprès de votre service comptable.

Valider




**ACADÉMIE
DE REIMS**
Liberté
Égalité
Fraternité

Commencer la démarche

Conventionnement ENT école et mise en place de l'accès aux ressources numériques (GAR) par l'ENT : validation des conventions.

🕒 Temps de remplissage estimé : 3 mn

Ce formulaire permet aux collectivités de valider les conventions cadres relative à l'ENT des écoles à partir de l'année scolaire en cours

Un seul formulaire doit être complété par collectivité. Il doit inclure l'ensemble des écoles qui bénéficient de l'ENT pour la période en cours.

Dans le cadre d'une procédure dématérialisée, les informations recueillies permettent au rectorat de pré-remplir une convention signée par monsieur le recteur à valider par la collectivité par signature dématérialisée par cette procédure "Démarches simplifiées".

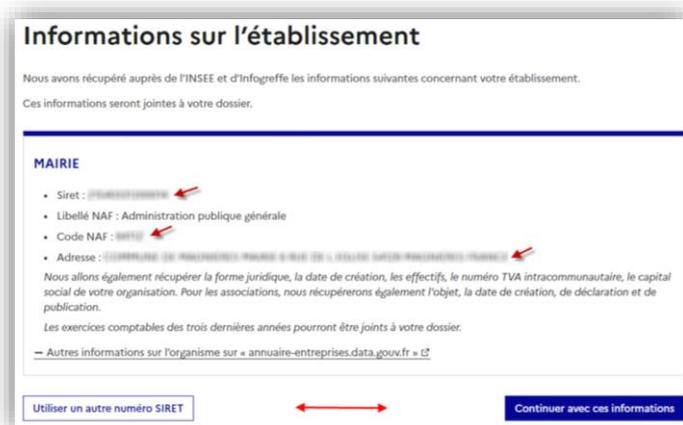
Important :

- Le numéro de SIRET utilisé pour remplir le formulaire doit être celui de la collectivité qui porte la fourniture de l'ENT aux écoles de son périmètre pour qui sera établie les conventions.
- L'adresse mail du déposant doit être l'adresse officielle de la collectivité permettant d'identifier le déposant. Les directeurs d'école ne sont pas habilités à compléter ce formulaire.

Plus d'informations sur le dispositif est présent avec présentation de la convention à cette adresse : [https://www.ac.../...](https://www.ac...)

3. Vérification des informations de la collectivité

Vérifiez les informations recueillies puis cliquez «**Continuer avec ces informations**» ou la cas échéant «**Utiliser un autre numéro SIRET**»



Informations sur l'établissement

Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Infogreffe les informations suivantes concernant votre établissement.
Ces informations seront jointes à votre dossier.

MAIRIE

- Siret : [XXXXXXXXXX]
- Libellé NAF : Administration publique générale
- Code NAF : [M712]
- Adresse : [COMMUNE DE REIMS] [RUE DE LA REIMS] [51100 REIMS]

Nous allons également récupérer la forme juridique, la date de création, les effectifs, le numéro TVA intracommunautaire, le capital social de votre organisation. Pour les associations, nous récupérerons également l'objet, la date de création, de déclaration et de publication.

Les exercices comptables des trois dernières années pourront être joints à votre dossier.

→ Autres informations sur l'organisme sur « annuaire-entreprises.data.gouv.fr »

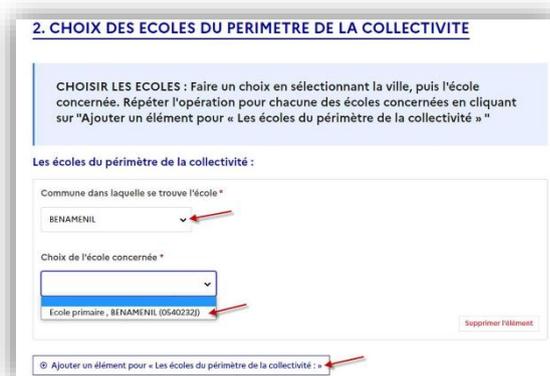
Utiliser un autre numéro SIRET **Continuer avec ces informations**

4. Remplissez chaque partie du formulaire



5. Identifiez les écoles de votre périmètre collectivité :

- En choisissant tout d'abord la commune de l'école
- Puis dans le second menu déroulant, cliquez sur l'école choisie.
- Recommencez cette opération pour chacune des écoles de la collectivité en cliquant sur « **Ajouter un élément pour « Les écoles du périmètre de la collectivité : » »**



6. Suit un élément facultatif : le référent ville pour l'ENT :

Si vous le souhaitez, vous pouvez indiquer ici un référent pour la collectivité en cochant le bouton «**Oui**» puis en indiquant :

- Le nom et le prénom
- L'adresse mail du correspondant.

Dans le cas contraire cocher « **Non** ».



Après avoir lu et approuvé en interne de la collectivité [le fac-similé de la convention](#), il convient de valider la dernière partie en cochant simplement la case avant : «J'approuve le projet de convention tel qu'il m'est présenté sur le lien ci-dessus avec ... »

Il ne reste plus qu'à « **Déposer le dossier** » en cliquant sur le bouton.

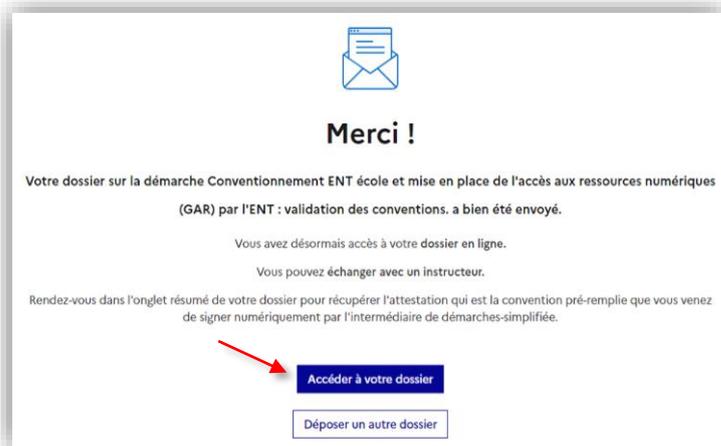


La démarche est terminée, l'écran suivant s'affiche :



Edition la convention de ma collectivité

Sur l'écran de fin de parcours de création de convention cliquez sur « **Accéder à votre dossier** »



Vous pouvez maintenant télécharger votre convention en cliquant sur le bouton « **Télécharger l'attestation** »

